

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 novembre 2015

PLFSS POUR 2016 - (N° 3221)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 118

présenté par
Mme Michèle Delaunay

ARTICLE 39

À l'alinéa 142, substituer à la référence :

« L. 322-1 »

la référence :

« L. 160-10 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.